

# Horizons et débats

AZA  
8044 Zürich  
POST CH AG

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

## Pouvoir et ordre mondial\*

par le Prof. Dr. h.c. mult. Hans Köchler

Une nouvelle année de lutte politique mondiale pour la redéfinition de la configuration du pouvoir touche à sa fin.\*\* Même si, philosophiquement, chaque jour est un jour de réflexion, et pas seulement la date symbolique définie par une unité de comptage, qu'il s'agisse d'une année, d'une décennie ou d'un siècle, je saisis l'occasion de ce moment, hic et nunc, pour explorer les coulisses et les leit-motifs de l'action qui découle de la «logique du pouvoir». Je ne citerai pas de manière éclectique, au sens de *relata refero* [«je raconte ce que j'ai entendu», NDLR], l'immense littérature sur le sujet, mais je développerai ma «phénoménologie du pouvoir», tout à fait dans l'esprit de la méthode de *Husserl*, comme description et analyse de ce que m'a appris une observation de bientôt cinquante ans de la «realpolitik» mondiale.<sup>1</sup> Dans un premier temps, il ne s'agit pas pour moi de prescrire, mais de décrire. Si l'on veut donner du poids à sa propre idée de ce que devrait être le monde, il faut d'abord savoir comment le monde est. Les vœux pieux empêchent de voir la réalité et rendent impossible toute action efficace. Dans la description phénoménologique de la logique du pouvoir, l'analyse psychologique revêt naturellement une importance particulière. Il s'agit ici de reconstruire les motifs aussi bien de l'action individuelle (de l'homme politique) que de l'action collective (de l'Etat).

### Constante anthropologique du pouvoir

Ce qui se maintient à travers toutes les époques historiques est ce que j'appelle la constante anthropologique du pouvoir. Il s'agit du besoin d'affirmation de soi de l'individu (y compris le besoin d'être reconnu) et, subséquemment, de la collectivité, de l'Etat, en tant qu'association d'individus visant à assurer d'abord la survie, mais aussi, par la suite, la «bonne vie» de ceux qui en font partie. L'Etat-providence moderne en est un exemple typique. En ce qui concerne l'Etat comme forme d'organisation juridique, le pouvoir est le moyen de créer les conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif de bonne vie pour chaque individu appartenant à cette association.

Pour ce faire, il faut (1) que le monopole de la violence soit entre les mains de l'Etat vers l'intérieur (afin d'éviter la lutte de tous contre tous, c'est-à-dire pour éviter l'anarchie) et (2) que l'Etat sache aussi garantir vers l'extérieur les intérêts vitaux et de survie de la communauté qu'il représente. C'est là que réside la signification non seulement d'une armée, mais aussi de la politique étrangère et de la diplomatie en général. Dans sa forme concrète, cette capacité est le pouvoir (*potentia*) d'articuler son propre intérêt («national interest») dans le cadre mondial de telle sorte que la collectivité concernée ne soit pas accaparée par d'autres collectivités, mais surtout qu'elle ne devienne pas le jouet d'une lutte de pouvoir entre tiers. Il s'agit donc ici du pouvoir en tant qu'expression de la souveraineté, en tant que capacité de l'Etat à agir de manière autodéterminée. Telle est l'essence (comprise de manière non substantialiste) du pouvoir dans le domaine interétatique, à condition que l'on définisse le pouvoir de manière rationnelle, c'est-à-dire en tenant compte du fait que l'Etat n'est pas seul dans sa quête d'autoréalisation, mais que tous les autres Etats veulent pour ainsi dire la

«Dans l'action collective, le destin irrévocable de l'espèce humaine ne peut pas être de sacrifier la raison propre à l'individu, et donc la capacité d'agir de manière responsable, sur l'autel du maintien et de l'augmentation du pouvoir d'Etats souverains qui voient a priori l'autre Etat comme un ennemi (une menace pour leur propre existence).»

même chose. Le pouvoir ne peut donc être exercé rationnellement que sur la base d'une conception non absolue de la souveraineté.

### La «logique du pouvoir» dans le quotidien de la politique mondiale

L'idée de pouvoir dans son positionnement rationnel, comme moyen d'autoréalisation de l'Etat dans le cadre d'une communauté (internationale) de pairs, doit néanmoins être confrontée à la réalité de la politique, pour que notre analyse reste pertinente. Dans les faits, même à l'heure actuelle, le pouvoir n'est pas exercé dans ce sens, disons, éclairé, mais selon les mécanismes traditionnels de la «politique de pouvoir», en dépit des dispositions de la Charte de l'ONU et des nombreuses déclarations solennelles en faveur de relations amicales et coopératives entre les Etats («friendly relations and cooperation among States», dans les termes de l'Assemblée générale de l'ONU).<sup>2</sup> Au quotidien de la politique mondiale, la «logique du pouvoir» s'oriente plutôt vers la sauvegarde des intérêts nationaux dans le sens prôné par le Président *Trump* il n'y a pas si longtemps, par la formule «America first», comme étant l'affirmation de la primauté de son propre Etat, et ce d'abord, avant qu'une réflexion stratégique ne s'engage, sans la moindre considération du principe de réciprocité.<sup>3</sup>

Dans ce contexte, l'Etat en tant qu'acteur international part de «l'hypothèse de travail» selon laquelle la sécurité extérieure de l'Etat requiert une approche de «méfiance stratégique». On ne suppose pas d'emblée que tous les autres acteurs se comportent selon le principe de réciprocité. Ce n'est donc pas le principe de confiance qui s'applique, mais celui de méfiance. C'est ce qui explique aussi le rôle majeur des services secrets, surtout pour les moyennes et grandes puissances.

Dans l'image que l'Etat se fait de lui-même, dans l'inconscient collectif pour ainsi dire, la recherche d'un positionnement parmi la concurrence mondiale est toujours synonyme aussi de lutte pour la survie. Les fonctionnaires ont après tout prêté serment pour le bien de leur propre communauté, selon les principes de la Constitution, et non pour le bien de la communauté mondiale, ni même des pays voisins. Dans ce cadre, le mensonge, en tant que tromperie du concurrent dans la lutte pour la défense des propres intérêts, fait traditionnellement partie de l'arsenal politique, et pas seulement en temps de guerre. C'est aussi en cela que l'activité des services secrets a deux visages: vers l'intérieur, en matière d'acquisition d'informations pour sa propre communauté, elle est attachée à la vérité, mais vers l'extérieur, elle est vouée à la tromperie ou au camouflage lorsqu'il s'agit

de procurer un avantage à son propre Etat par rapport aux autres ou de lui éviter un désavantage. Cette dualité s'applique bien sûr tout particulièrement à la politique de défense des grandes puissances.

### Une paix perpétuelle grâce à une domination perpétuelle ?

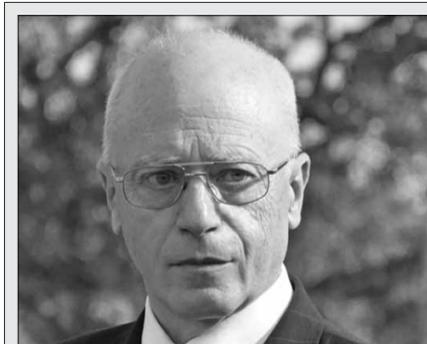
Dans cette optique, la logique du pouvoir est en quelque sorte en concurrence avec une politique orientée vers l'idéal de la coopération égalitaire, qui s'inspire du principe de la confiance et qui, comme le montre l'histoire, n'a de sens que si tous s'y conforment. La fragilité de la confiance se manifeste dans d'innombrables configurations stratégiques depuis l'Antiquité. A titre d'illustration, on pourrait par exemple se référer à la politique d'alliance erratique à l'époque d'*Henri VIII* ou, dans l'histoire plus récente, aux circonstances du pacte *Hitler-Staline* lors de la Seconde Guerre mondiale. Dans la politique mondiale, la naïveté et la crédulité ne sont pas monnaies courantes.

La logique du pouvoir, fondée sur la méfiance, signifie également, dans le comportement des grandes puissances, que celles-ci veillent toujours à perpétuer un statu quo qui leur est favorable, tel qu'il résulte souvent, mais pas uniquement, d'une guerre. Il ne s'agit donc finalement pas d'une «paix perpétuelle» (*ewiger Friede* au sens kantien), mais d'une absence de guerre garantie par la domination permanente de son propre Etat. La devise est donc la suivante: une paix perpétuelle grâce à une domination perpétuelle !

### Perte du sens de la réalité par une politique de pouvoir insatiable

Dans notre jeune siècle, cela a été exprimé de manière particulièrement concise dans la «stratégie de sécurité nationale» proclamée en 2002 par le président *Bush junior*, selon laquelle les Etats-Unis orientent tous leurs efforts pour que jamais un autre Etat n'atteigne la parité stratégique, c'est-à-dire ne devienne aussi fort qu'eux. En clair, cela signifie: «We must build and maintain our defenses beyond challenge». La logique du pouvoir implique donc l'absolutisation de sa propre position, c'est-à-dire, dans le cas d'une configuration unipolaire, l'orientation de la politique étrangère, de la défense et de la politique économique vers un seul objectif: exclure pour toujours la formation d'un nouvel équilibre de puissance, qu'il soit bipolaire ou multipolaire – donc, en quelque sorte, dire de manière faustienne à l'instant stratégique: «Reste encore ! tu es si beau !» («Verweile doch! du bist so schön!») [*Goethe*, *Faust I*, verset 1700]) Néanmoins, même l'acteur le plus puissant n'arrêtera jamais le

«Le refus de la réalité, la perte de contact avec la réalité d'une politique de pouvoir, à elle seule insatiable, a toujours conduit, à toutes les époques, à un réveil soudain et désenchanté; seul diffère le laps de temps au cours duquel se déroule ce processus»



Hans Köchler (photo hans-koechler.com)

Prof. Dr. phil. Dr. h.c. Dr. h.c. Hans Köchler (\*1948) a dirigé l'Institut de philosophie de l'Université d'Innsbruck de 1990 à 2008.

Il est le fondateur et le président (depuis 1972) de l'Organisation internationale de progrès (Vienne). Depuis, il plaide en faveur d'un dialogue des cultures par le biais de nombreuses publications, de voyages, de conférences et de son engagement dans diverses organisations internationales. Il travaille également au sein de plusieurs comités et groupes d'experts traitant de questions liées à la démocratie internationale, aux droits de l'homme et au développement. Hans Köchler est membre du Conseil universitaire de la *University of Digital Science* (Berlin). Depuis 2018, il enseigne à l'*Academy for Cultural Diplomacy* à Berlin. Hans Köchler vit à Vienne.

temps. Il n'y a pas de «fin de l'histoire». Le refus de la réalité, la perte de contact avec la réalité d'une politique de pouvoir, à elle seule insatiable, a toujours conduit, à toutes les époques, à un réveil soudain et désenchanté; seul diffère le laps de temps au cours duquel se déroule ce processus.

### Frénésie de pouvoir

Il s'agit d'une perte de contact avec la réalité à double titre:

1<sup>o</sup> *Individuellement*: les dirigeants d'Etats qui ont acquis une position de pouvoir incontestée dans leur domaine (au sein de l'Etat) subissent à plus ou moins long terme un *changement de personnalité*; un entourage servile les coupe de la réalité, et ils ont tendance à se croire indispensables. (Il s'agit d'une constatation empirique qui s'est confirmée dans mon observation sur plusieurs décennies.) Souvent, le correctif de cette perte de contact avec la réalité n'est pas d'abord un développement interne à l'Etat, mais vient de l'extérieur; c'est la dynamique des relations internationales, non contrôlable par le politicien concerné. En raison d'un mauvais calcul stratégique, parce que l'illusion du pouvoir occulte ou déforme les faits, l'Etat représenté par un tel politicien peut soudain, et de manière inattendue pour le détenteur du pouvoir, être vaincu dans les luttes de forces au niveau international, entraînant fréquemment aussi des conséquences en politique intérieure, tout à fait dans le sens du vieil adage populaire: «L'orgueil précède la chute.»

2<sup>o</sup> A la frénésie individuelle de pouvoir fait écho la frénésie collective de pouvoir. Un Etat qui cherche à perpétuer sa position hégémonique de la manière décrite précédemment a tendance à considérer, à tort, sa position comme indispensable, tout à fait dans le sens de l'opinion d'une «nation

\* Discours prononcé devant le groupe de lecteurs du journal *Horizons et débats* le 30 décembre 2021.  
©International Progress Organization, 2021. Tous droits réservés, y compris sur la traduction.

**«Pouvoir et ordre mondial»**

suite de la page 1

indispensable» que les Etats-Unis ont d'eux-mêmes (*Madeleine Albright*, NBC, The Today Show, 19 février 1998).<sup>5</sup> Un tel Etat légitime son action par une mission morale, quasi eschatologique, auto-proclamée, comme l'ont montré les discours des hommes politiques américains sur un «Nouvel ordre mondial» après la fin de la guerre froide.<sup>6</sup> Les apologistes d'une telle stratégie guidée par des vœux pieux sont toujours prompts à se manifester. *Francis Fukuyama* et sa thèse de la «fin de l'histoire» en était un exemple typique, il y a trois décennies déjà. Avec sa prophétie, il s'est avéré être un épigone, certes faible, de *Hegel*, qui avait vu en son temps dans l'Etat prussien l'incarnation de l'«Esprit du monde» (*Weltgeist*).

**«imperial overstretch»**

Dans son déni de réalité, la lutte pour le pouvoir et pour la suprématie s'est avérée être une *frénésie collective de la politique mondiale*, qui a été à l'origine de guerres et de conflits à travers les siècles. Une politique guidée par la «logique de pouvoir», orientée vers l'objectif finalement inatteignable d'une domination permanente, est également contre-productive dans la mesure où elle génère continuellement la résistance qui finit par faire tomber la puissance hégémonique respective, car en raison de sa prétention à l'absolu, elle doit se défendre *partout*, se protéger de *tous* les côtés. Les stratégies américaines de la CIA ont inventé à ce sujet le terme d'«effet blowback». *Paul Kennedy* («The Rise and Fall of the Great Powers» [L'ascension et la chute des grandes puissances], 1988) a parfaitement caractérisé cette problématique par le terme «imperial over-stretch» (littéralement: «sur-étirement impérial»). Il désigne par ce terme les circonstances dans lesquelles le pouvoir capitule, d'une certaine manière, en raison de sa prétention à vouloir tout englober.

**Aucune compréhension des leçons de l'histoire**

En raison de la logique du pouvoir qui, comme frénésie de pouvoir, est toujours irrationnellement orientée vers un *maximum* (en termes d'intensité et de durée) et refoule l'échec inévitable, les Etats, dans des situations où la configuration du pouvoir change soudainement, perdent la chance d'un nouveau départ qui permettrait de briser le cercle de la course au pouvoir finalement autodestructrice. Les exemples sont nombreux. Il suffit de regarder ce qui s'est passé après la Première et la Seconde Guerre mondiale, mais aussi après la Guerre froide. Au lieu de respecter l'autodétermination des peuples solennellement proclamée après la Première Guerre mondiale, les vainqueurs se sont servis dans la masse en faillite ou ont agi de manière classique et machiavélique selon la maxime *divide et impera*. Il suffit de se référer au sort du Tyrol ou de la Hongrie, mais aussi et surtout aux conséquences de la Première Guerre mondiale pour le monde arabe (mot-clé: *accords Sykes-Picot*). – Les deux superpuissances issues de la Seconde Guerre mondiale ont tenté de se partager le monde. Les guerres par procuration menées pour garantir les sphères d'influence (Corée, Vietnam) ont exigé un tribut de sang énorme. – Même après la «guerre froide», les puissants n'ont rien appris des leçons de l'histoire. Au lieu de rechercher un équilibre sur la base d'un partenariat entre l'espace euro-atlantique et eurasiatique, le camp dominant a misé, après la fin de l'Union soviétique, sur une extension de sa domination par un encerclement de la Russie, pour sécuriser durablement sa position avantageuse. Ici, la logique de pouvoir a voulu qu'après la fin de la bipolarité, avec l'effondrement de l'Etat soviétique et la dissolution du *Pacte de Varsovie*, le pôle opposé occidental, l'OTAN, malgré la perte de sa raison d'être en tant qu'alliance d'autodéfense collective, ne se soit pas dissoute, mais se soit plutôt redéfinie comme instrument d'intervention globale du vainqueur autoproclamé de la guerre froide. Pour masquer le passage du concept *défensif* et régional du Traité de l'Atlantique Nord (1949) à une alliance *offensive* avec une mission globale, on lança l'euphémisme

d'«opérations de réponse aux crises ne relevant pas de l'article 5» (*non-Article 5 crisis response operations*).<sup>8</sup>

**Une volonté de puissance globale démesurée – une ONU impuissante**

Dans des configurations de ce type, l'insatiabilité de la quête de pouvoir menace de provoquer de nouveaux conflits à l'avenir. C'est ce que montre, comme nous l'avons déjà évoqué, le cours de l'histoire après les deux guerres mondiales, mais aussi après les événements des années quatre-vingt du siècle dernier. La volonté de puissance globale démesurée de l'unique superpuissance issue de la guerre froide a conduit, au cours des trois dernières décennies, non seulement à la déstabilisation de grandes régions entières, mais aussi à une sorte d'anarchie mondiale dans laquelle l'Organisation des Nations Unies, créée pour assurer la paix, se retrouve dans le rôle d'un spectateur impuissant, incapable de faire autre chose que de rappeler à l'ordre, puisque la volonté de pouvoir des puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale a fait que l'ONU soit organisée de telle sorte qu'elle ne puisse pas se mettre en travers des plans des plus puissants.

Une fois de plus, on constate qu'une occasion de prendre un nouveau départ dans la politique mondiale a été manquée. Au lieu de créer une organisation pour le maintien de la paix dans le monde sur la base d'un partenariat égalitaire *entre tous*, les puissances victorieuses ont formulé un statut pour assurer durablement leur domination, *déstabilisant* ainsi, on s'en rend maintenant compte, durablement l'ordre mondial et *délegitimant d'emblée* l'organisation mondiale. Mais cet

«La situation essentiellement *anarchique* qui résulte de la méfiance mutuelle entre Etats, et souvent aussi entre les peuples qu'ils représentent, et qui a provoqué d'innombrables guerres dans l'histoire, doit être surmontée, si l'on veut que l'humanité survive, par une approche *coopérative* qui dépasse le paradigme d'une politique de pouvoir, orientée uniquement sur son propre collectif.»

exemple illustre également la futilité d'une telle stratégie, et en fin de compte son irrationalité. Le statut privilégié des fondateurs de l'ONU, que ceux-ci ont voulu inscrire pour toujours dans la Charte,<sup>9</sup> n'a pas pu arrêter le cours de l'histoire. Le statut spécial pour les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (P5) n'a pas pu empêcher un changement fondamental de la configuration du pouvoir depuis 1945, ni la position de subordination stratégique dans laquelle se retrouvent aujourd'hui certaines des puissances victorieuses.

**«Logique de pouvoir» – logique de guerre «hybride»**

Sur la base de l'expérience historique, on peut donc dire que la «logique de pouvoir» dans le cadre politique mondial signifie en fin de compte que l'Etat (1) étend son monopole de la violence, en vigueur à l'*intérieur de l'Etat* (monopole indiscutable en tant que tel, car faisant partie de l'Etat de droit), au domaine *extérieur*, c'est-à-dire qu'il projette sur d'autres Etats sa prétention à dominer, même si elle n'est pas formulée ainsi, et (2) qu'au nom des «intérêts nationaux», avant tout de la sécurité nationale, il mobilise toutes ses forces pour garantir cette prétention, qui pour les superpuissances s'étend au monde entier. Cela représente une sorte de «mobilisation totale» (*totale Mobilmachung*) (*Ernst Jünger*, «Der Arbeiter: Herrschaft und Gestalt», 1932), qui exploite tout le potentiel militaro-industriel<sup>10</sup> et le pouvoir des médias. La «stratégie de sécurité nationale» (*National Security Strategy of the United States*) de 2002, déjà mentionnée, montre clairement ce que cela signifie dans les conditions actuelles. Pour utiliser une expression courante dans les débats récents, on pourrait également comparer cette approche à la logique de la guerre «hybride».<sup>11</sup>

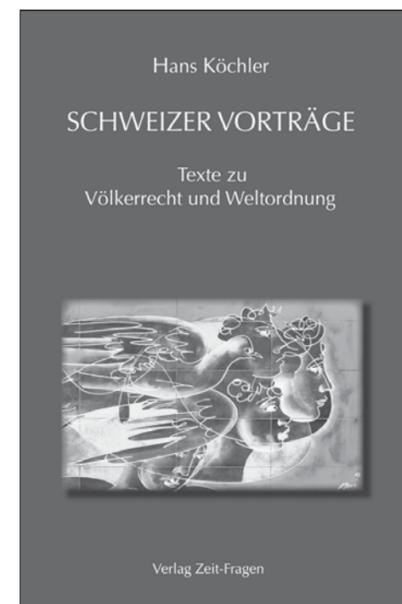
**Un dangereux cercle de méfiance et de démesure ...**

Tout cela révèle un exercice excessif du pouvoir sous les auspices de la sécurité

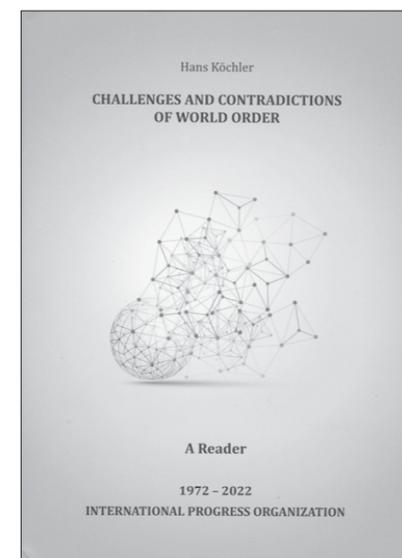
nationale. Il est alimenté par la méfiance structurelle entre les Etats en tant qu'acteurs souverains, méfiance dont nous avons déjà parlé précédemment. C'est ainsi que se développe un dangereux «cercle de méfiance et d'excès», comme celui qui au XX<sup>e</sup> siècle nous a apporté, entre autres, l'«équilibre de la terreur» entre les puissances nucléaires. Comme l'*un* suppose par principe, dès le départ, que l'*autre* le menace, et s'efforce en dernier lieu de l'éliminer pour écarter cette menace, *chacun* mobilise toutes ses forces, ce qui accroît inévitablement la méfiance structurelle et, selon un effet de balancier, exige de nouvelles étapes de mobilisation de la politique de pouvoir, et ainsi de suite ad infinitum. Le paradigme de ce cercle vicieux de la méfiance est la conception développée par *Carl Schmitt* dans son œuvre «Der Begriff des Politischen», selon laquelle, contrairement à ce qui se passe dans la sphère personnelle, dans la sphère politique l'*autre* est systématiquement placé dans la catégorie hostile (*hostis*, qui se distingue de *inimicus*), donc vu comme rien de moins qu'une menace fondamentale pour la propre existence de l'Etat. Dans la conception de Schmitt, l'«hostile» se situe en dehors de toute catégorie morale. En fin de compte, il ne s'agit donc pas d'un combat entre des visions du monde ou des idéologies. La soi-disant course aux armements de la guerre froide nous a montré comment ce paradigme se concrétise, alors que les idéologies n'étaient qu'un prétexte.

**... qui aboutit à l'illusion de pouvoir**

A l'ère nucléaire, le cercle de la méfiance et de l'excès, la mobilisation totale, deviennent



ISBN 978-3-909234-23-3



ISBN 978-3-900704-29-2

méfiance structurelle entre les Etats semble insurmontable. Aucun Etat qui en dispose à ce jour ne veut, semble-t-il, se priver de la possibilité d'utiliser des armes de destruction massive comme ultimo ratio.

**Garantie de paix au lieu de «destruction mutuelle assurée»**

Le fait que la France, dans le cadre de son adhésion à la *Cour pénale internationale* (CPI), se soit réservée, sous la forme d'une «déclaration interprétative», que les actes de guerre impliquant l'utilisation d'armes nucléaires ne relèvent pas de la compétence de la justice pénale internationale, montre par exemple à quel point cette volonté d'affirmation quasi eschatologique, nourrie de méfiance, est ancrée dans la pensée internationale actuelle. (La France a déposé cette réserve en matière d'armes nucléaires, déguisée en «interprétation», bien que les réserves aient été explicitement exclues lors de la ratification du statut de la CPI, conformément à ce statut.)<sup>12</sup> Cet épisode est une preuve éclatante de l'incohérence intrinsèque de la politique de pouvoir. Bien qu'une majorité des Etats accepte que les crimes commis avec l'utilisation d'armes conventionnelles puissent être sanctionnés pénalement en tant que «crimes internationaux», une sorte de tabou devrait néanmoins s'appliquer, selon la position française, à l'utilisation de la technique de destruction massive par excellence. Le moyen de puissance (internationale) le plus extrême, par l'utilisation duquel un Etat pense pouvoir assurer sa survie par la dissuasion, mais qui peut tout aussi bien conduire à son effondrement, devrait être placé en quelque sorte *en dehors* du droit, ou rester *neutre* par rapport à toutes les catégories juridiques et morales.

Mais il y a une chose que les Etats qui ne veulent pas être freinés en ce qui concerne l'option nucléaire – car la France n'est pas seule – ignorent (ou refourent): c'est qu'au vu de la prolifération actuelle de cette technologie de destruction, et qui se poursuivra probablement, leur statut de puissances nucléaires ne leur apporte finalement plus aucun avantage stratégique. Au lieu d'une sécurité hypo-

# L'extension de l'OTAN vers l'Est est bel et bien à l'ordre du jour

par Ralph Bosshard

Il y a quelques jours a eu lieu une rencontre particulièrement attendue concernant les garanties de sécurité exigées par la Russie. Dans une ambiance survoltée, les deux protagonistes ont toutefois douché les espérances avant même l'ouverture des débats. Le camp occidental a en effet mis la pression en termes de temps pour des négociations approfondies. Il semble cependant que le climat des entretiens ait été bien meilleur que ce qui en a été dit, même si le dialogue n'a pas été plus loin qu'un simple échange de points de vues.<sup>1</sup> Mais il n'était sans doute pas très réaliste d'en attendre plus pour l'instant.

En effet, si la Russie ne peut obtenir les garanties de sécurité souhaitées, on peut se demander au nom de quoi elle devrait les accorder à l'Ukraine, cette dernière se plaignant depuis des années que la Russie ait enfreint les engagements qu'elle avait pris lors du sommet de l'OSCE à Budapest en 1994.<sup>2</sup>

Quant au contenu des projets de traités en question, c'est un peu n'importe quoi: on dirait presque qu'à la mi-décembre, quelqu'un, un fonctionnaire indéterminé du ministère russe des Affaires étrangères ou peut-être même de l'entourage présidentielle a dressé une liste des problèmes les plus graves, avec en regard des propositions pour leur résolution.<sup>3</sup> Bien que les deux projets de traité avec l'OTAN et les Etats-Unis abordent en grande partie les mêmes problèmes, ils diffèrent dans leur formulation et leur agenda. On peut y voir le signe qu'à Moscou, la rédaction a mobilisé différents organes et que le temps a manqué pour une harmonisation du contenu. Sur de nombreux points, le besoin d'éclaircissements substantiels concernant la mise en œuvre du processus se fait cruellement sentir, et les problématiques soulevées constituent probablement la matière de divers types de discussions et de forums. Par exemple, les mesures visant à la prévention d'incidents potentiellement dangereux et à la transparence lors de grandes manœuvres militaires sont des questions relevant de la compétence de l'Or-

ganisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), qui dispose d'une grande expérience dans ces divers domaines.<sup>4</sup> D'autre part, les préoccupations en matière de maîtrise des armements sont davantage susceptibles de faire l'objet de discussions bilatérales, dans le cadre desquelles l'OSCE est en mesure de fournir un soutien sur le plan de l'organisation plutôt que sur celui du contenu.<sup>5</sup>

## Risque imminent

Ce qui par contre est choquant, c'est l'amalgame entre les problèmes mineurs et ceux qui requièrent une action immédiate. Il faudrait notamment écarter au plus vite la menace représentée par les incidents aériens avant que ne se reproduise un épisode comme celui du mois de décembre, au cours duquel un vol de ligne russe avait été mis en danger au-dessus de la mer Noire par un avion de reconnaissance américain.<sup>6</sup> Ce genre d'incidents pourraient se reproduire au-dessus des pays baltes, où le trafic aérien est devenu plus dense suite aux sanctions de l'UE contre la Biélorussie, ou encore en mer Noire ou en Méditerranée orientale, avec des conséquences catastrophiques. Vu sous cet angle, il serait souhaitable que l'on avance rapidement sur ce point particulier, par exemple en le dissociant éventuellement des autres dossiers.

## Déception

Pour l'instant, le gouvernement russe a exprimé sa déception face aux résultats des discussions bilatérales avec les Etats-Unis à Genève, tout comme à ceux de la réunion du Conseil OTAN-Russie à Bruxelles et de la réunion du Conseil permanent de l'OSCE à Vienne.<sup>7</sup> En l'état actuel des choses, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure il ne s'agit pas d'une tactique de négociation. Dans les débuts du processus de négociation, l'usage veut que les parties présentes avancent leurs exigences sous leur forme la plus extrême, accompagnées de termes percutants et qu'elles acceptent ensuite des compromis dans tous les domaines où il est possible de

faire des concessions. Il est clair cependant que la Russie attend de recevoir une réponse écrite à son projet et que cette réponse pourrait tout à fait inclure des contre-propositions, compte tenu de la situation du moment. Elle pourrait également apporter des précisions et des ajustements.

La Russie escompte néanmoins une approche globale et n'admettra pas le «choose-and-pick», un genre de «buffet à la carte» dans lequel l'Occident accepterait les éléments qui lui conviennent et en ignorerait d'autres. Le paquet devrait être ficelé selon le principe «dot-des»<sup>8</sup> et contenir, le cas échéant, des propositions à travers lesquelles l'Occident pourrait faire un geste de réciprocité envers la Russie si, il désire contester ou assouplir certains points du projet de traité russe.

Le Kremlin est conscient que l'OTAN ne peut pas accorder à la Russie un droit de codécision sur l'adhésion à l'OTAN, ne serait-ce que pour des raisons officielles. Les parties devraient se mettre d'accord sur une solution qui tienne compte des intérêts de la Russie en matière de sécurité tout en permettant à l'OTAN de sauver la face.<sup>8</sup> La Russie a toutefois déjà atteint un premier objectif: les jeunes Etats «in between» ont entre-temps dû se rendre compte qu'une adhésion à l'OTAN ne leur apporterait pas davantage de sécurité, mais pourrait au contraire les placer sur la liste des cibles potentielles de la Russie. Ainsi, une éventuelle extension de l'OTAN à l'Est est de facto à l'ordre du jour. Et Kiev devrait également avoir progressivement réalisé qu'il ne faut pas attendre de l'Occident une aide militaire immédiate pour reconquérir les républiques rebelles du Donbass et de Crimée. Après avoir torpillé pendant des années les accords de Minsk négociés par la France et l'Allemagne, Kiev ne doit pas s'attendre à ce que ces pays acceptent d'adhérer à l'OTAN.

## Les diverses options

Quelles sont les options restantes? Il est certain qu'il y aura une reprise des discussions entre experts. Les menaces permanentes de



Ralph Bosshard a étudié l'histoire générale, l'histoire de l'Europe de l'Est et l'histoire militaire. Il est diplômé de l'Ecole de commandement militaire de l'Eidgenössische Technische Hochschule Zurich (ETH) et de la formation d'Etat-major général de l'armée suisse. Il a ensuite suivi une formation linguistique en russe à l'université d'Etat de Moscou et une formation ultérieure à l'Académie militaire de l'état-major général de l'armée russe. Ayant passé six ans au service de l'OSCE, où il a notamment travaillé en tant que conseiller spécial du Représentant permanent de la Suisse, il est particulièrement familier avec la situation de la région en crise du Caucase du Sud.

nouvelles sanctions politiques et économiques que font peser les Etats-Unis sur la Russie montrent tout simplement que les Américains n'envisagent guère l'option militaire.<sup>9</sup> Les livraisons d'armes à l'Ukraine ne sont pas non plus un choix pertinent, car il serait facile pour la Russie d'y réagir à l'identique.<sup>10</sup> Ce genre de comportement ne rapporterait pas grand-chose, si ce n'est davantage de victimes. Washington et Bruxelles doivent également se rendre compte que la Russie n'est pas plus disposée à négocier avec un «pistolet sur la tempe» que les occidentaux eux-mêmes, s'ils devaient réagir à une menace militaire russe directe contre l'Ukraine. Et les menaces de sanctions économiques contre la Russie sont d'autant plus faciles pour le gouvernement américain, qu'il sait bien que c'est l'Allemagne qui en serait la première victime.

Suite page 4

## «Pouvoir et ordre mondial»

suite de la page 2

thétique par «destruction mutuelle assurée» (*mutually assured destruction*), les grandes puissances nucléaires pourraient, comme nous l'avons déjà évoqué, obtenir une *garantie de paix* à bien moindre coût: en renonçant *simultanément* à leur potentiel nucléaire. A l'heure actuelle, le dilemme semble toutefois insoluble: tant qu'un désarmement (nucléaire) total de la part de ces Etats ne pourrait être imposé que par des mesures coercitives, inefficaces dès le départ compte tenu du potentiel de destruction dont disposent les pays auxquels ces mesures seraient appliquées, il n'y a pas d'issue au cercle

«Le réalisme dans l'articulation des intérêts nationaux, dans la garantie de la survie d'un collectif particulier, a besoin comme correctif d'un *idéalisme* orienté vers la survie de l'humanité. Seul le mélange d'idéalisme et de réalisme garantit à long terme la prospérité de tous les acteurs, même des plus puissants.»

vieux de la politique de désarmement. La doctrine de la sécurité collective est ici vouée à l'échec.

L'illusion de la politique de pouvoir comme je l'ai montré avec l'exemple des armes nucléaires se révèle également dans le fait que la capacité d'«overkill» (capacité de surdestruction) nucléaire ne permet pas d'obtenir un bénéfice sécuritaire pour l'Etat concerné, en raison aussi du risque d'une activation des armes par erreur ou malentendu (par exemple une mauvaise interprétation des données), présent à tout moment, comme l'a montré la crise de Cuba en 1962. De fait, l'ensemble de l'humanité doit vivre sous l'épée de Damoclès de l'autodestruction collective, en raison d'un nombre (encore) relativement restreint d'Etats dont la volonté d'affirmation dépasse toute mesure et ne connaît pas de limites. C'est là que la *logique* du pouvoir devient *folie* de pouvoir.

## Raison, coopération et idéalisme plutôt que folie de pouvoir

Ce que le politologue américain *John Mearsheimer* a qualifié de tragédie de la politique des grandes puissances («Tragedy of Great Power Politics», 2014) ne doit toutefois pas nous inciter au défaitisme. Dans l'action *collective*, le destin irrévocable de l'espèce humaine ne peut pas être de sacrifier la raison propre à l'individu, et donc la capacité d'agir de manière responsable, sur l'autel du maintien et de l'augmentation du pouvoir d'Etats souverains qui voient a priori l'autre

Etat comme un ennemi (une menace pour leur propre existence).

La situation essentiellement *anarchique* qui résulte de la méfiance mutuelle entre Etats, et souvent aussi entre les peuples qu'ils représentent, et qui a provoqué d'innombrables guerres dans l'histoire, doit être surmontée, si l'on veut que l'humanité survive, par une approche *coopérative* qui dépasse le paradigme d'une politique de pouvoir, orientée uniquement sur son propre collectif. Le réalisme dans l'articulation des intérêts nationaux, dans la garantie de la survie d'un collectif particulier, a besoin comme correctif d'un *idéalisme* orienté vers la survie de l'humanité. Seul le mélange d'idéalisme et de réalisme garantit à long terme la prospérité de tous les acteurs, même des plus puissants.

L'ordre mondial ne sera jamais réalisable sous la forme d'une anarchie entre les plus puissants du moment, mais toujours sur la base d'un équilibre des pouvoirs entre Etats souverains. Cet équilibre est, mutatis mutandis, le «contrepoint» idéaliste nécessaire, aussi au XXI<sup>e</sup> siècle, à l'accrochage «réaliste» au statu quo, finalement voué à l'échec.

<sup>1</sup> Voir aussi mon bilan précédent: «The Politics of Global Powers», in: *The Global Community*. Oxford University Press, 2009, p. 173-201.

<sup>2</sup> *Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies*. Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, 24 octobre 1970.

<sup>3</sup> Dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU le 24 septembre 2019, *Donald Trump* a formulé le principe, accompagné d'un appel à l'Iran, de telle manière qu'il s'applique de la même manière à tous les Etats, ce qui implique, même si ce n'est pas dit, une négociation des intérêts dans le respect de la réciprocité: «Wise leaders always put the good of their own people and their own country first.»

<sup>4</sup> *National Security Strategy of the United States of America*, 17 septembre 2002, chapitre IX: «Transform America's National Security Institutions to Meet the Challenges and Opportunities of the Twenty-First Century.»

<sup>5</sup> La réponse de M<sup>me</sup> *Albright* dans l'interview de *Max Lauer* sur NBC citée plus haut est devenue quasiment proverbiale quant à l'aveuglement du pouvoir qui commence chaque fois qu'un pays se voit en position de puissance hégémonique incontestée: «[...] if we have to use force, it is because we are America; we are the indispensable nation. We stand tall and we see further than other countries into the future, and we see the danger here to all of us.»

<sup>6</sup> Cf. Hans Köchler, *Demokratie und Neue Weltordnung. Ideologischer Anspruch und machtpolitische Realität eines ordnungspolitischen Diskurses*. Innsbruck: Arbeitsgemeinschaft für Wissenschaft und Politik, 1992.

<sup>7</sup> Cf. Chalmers Johnson, *Blowback: The Costs and Consequences of American Empire*. New York: Metropolitan Books, 2000.

<sup>8</sup> L'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord définit la mission de l'OTAN en termes d'autodéfense collective, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies.

<sup>9</sup> Sur les dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies, voir Hans Köchler, *Das Abstimmungsverfahren im Sicherheitsrat der Vereinten Nationen*. Innsbruck: Arbeitsgemeinschaft für Wissenschaft und Politik, 1991.

<sup>10</sup> Sur l'aspect totalitaire, voir également l'ouvrage de Friedrich-Georg Jünger, le frère, écrit en 1939 et publié pour la première fois en 1946, *Die Perfektion der Technik*.

<sup>11</sup> Sur le plan conceptuel, voir Hans Köchler, *The New Threat: Hybrid Wars as Tool of Subversion*. Rhodes Forum 2015, [i-p-o.org/Koehler-New\\_Threat-Hybrid\\_Wars-Rhodes%20Forum2015.htm](http://i-p-o.org/Koehler-New_Threat-Hybrid_Wars-Rhodes%20Forum2015.htm).

<sup>12</sup> Hans Köchler, *Global Justice or Global Revenge? International Criminal Justice at the Crossroads*. Vienne/New York 2003, pp. 223 sqq.

\*\* Traduit de l'allemand par *Gideon Urbach*

## Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,

l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur  
Coopérative Zeit-Fragen  
Redaction  
Jean-Daniel Urben  
Peter Küpfer

Rédaction et administration  
Case postale 247, CH-9602 Bazenheid  
Tél. +41 44 350 65 50  
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch  
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6  
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6  
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie  
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.- frs/ 108.- euros

ISSN 1662 - 4599

© 2017 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».